Billets Desjardins à capital protégé Rendement maximal, Groupes financiers canadiens, série 31

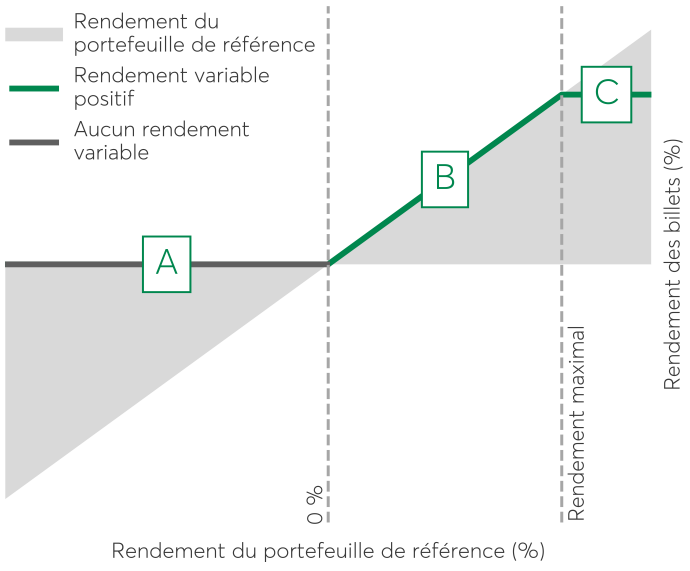
Résumé client

Ces billets offrent le potentiel de rendement d'un portefeuille d'actions composé de 8 sociétés canadiennes du secteur des services financiers. En plus de garantir votre capital à l'échéance, les billets offrent un rendement lié à la performance du portefeuille multiplié par un taux de participation de 100 %, jusqu'à concurrence d'un rendement maximal.

Protection du capital à l'échéance	100 %
Durée	5 ans
Taux de participation	100 %
Rendement maximal	52,00 %
Code Fundserv	DSN01565

Période de vente	Du 26 octobre 2026 au 13 novembre 2026
Date d'émission	20 novembre 2026
Date d'échéance	20 novembre 2031
Souscription minimale	1 000 $
Monnaie	Dollar canadien
Admissibilité à des fins de placement	REER, FERR, REEE, REEI, RPDB, CELI, CELIAPP, comptes non enregistrés
Liquidité	Un marché secondaire est maintenu au quotidien à certaines conditions et sous réserve de frais de négociation anticipée. D'abord fixés à 3,25 %, ces frais diminuent avec le temps et deviennent nuls après 300 jours.

Profil de rendement à l'échéance



Le graphique illustre l'incidence du rendement du portefeuille de référence à l'échéance sur le rendement variable des billets à l'échéance. Il décrit la relation entre le rendement du portefeuille de référence et le taux de participation.

Comment fonctionne-t-il ?

a) **Le rendement du portefeuille de référence est négatif.** Aucun rendement variable ne sera payé à l'échéance. Le client touchera tout de même son capital à l'échéance, puisque celui-ci est protégé à 100 %.

b) **Le rendement du portefeuille de référence est positif et le rendement variable est inférieur au rendement maximal.** Le rendement variable payé correspond au rendement du portefeuille de référence multiplié par le taux de participation.

c) **Le rendement du portefeuille de référence est positif et le rendement variable est supérieur au rendement maximal.** Le rendement variable payé est égal au rendement maximal.

Pour en savoir plus, consultez votre conseiller en placement.

Le portefeuille de référence

Le portefeuille de référence est équipondéré. Il est composé d'actions ordinaires de 8 sociétés canadiennes du secteur des services financiers, comme indiqué ci-dessous.

Le rendement du portefeuille de référence ne tient pas compte du paiement de dividendes ou de distributions et ne reflète pas la fluctuation des taux de change des devises étrangères. Le rendement en dividendes du portefeuille de référence au 30 septembre 2026 était de 3,00 %.

Titre	Symbole	Bourse principale	Pondération
Banque de Nouvelle-Écosse	BNS	Toronto	12,50 %
Great-West Lifeco Inc.	GWO	Toronto	12,50 %
La Financière Sun Life Inc.	SLF	Toronto	12,50 %
La Financière Manuvie	MFC	Toronto	12,50 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	CM	Toronto	12,50 %
Banque de Montréal	BMO	Toronto	12,50 %
Banque Royale du Canada	RY	Toronto	12,50 %
La Banque Toronto-Dominion	TD	Toronto	12,50 %

Scénarios de rendement hypothétiques

Les exemples qui suivent ne sont donnés qu'à titre illustratif. Les cours utilisés dans les exemples ne sont que des estimations ou des prévisions des cours des actifs de référence aux dates applicables. La Fédération des caisses Desjardins du Québec ne prédit pas ni ne garantit un gain ou un rendement particulier sur les billets. Dans chaque scénario, le porteur a placé 10 000 $ dans les billets et il n'y a pas eu d'ajustements ni de circonstances exceptionnelles.

CAS N^{O} 1

Le rendement du portefeuille de référence est positif et le rendement variable est supérieur au rendement maximal. Par conséquent, le rendement variable payé correspond au rendement maximal.

Titre	Pondération du titre (%)	Valeur initiale ($)	Valeur finale ($)	Rendement de l'actif de référence (%)	Rendement pondéré de l'actif de référence (%)
Banque de Nouvelle-Écosse	12,50	129,41	211,47	63,41	7,93
Great-West Lifeco Inc.	12,50	89,87	145,90	62,35	7,79
La Financière Sun Life Inc.	12,50	110,92	191,68	72,81	9,10
La Financière Manuvie	12,50	60,64	85,31	40,68	5,09
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12,50	156,73	228,65	45,89	5,74
Banque de Montréal	12,50	237,97	378,40	59,01	7,38
Banque Royale du Canada	12,50	279,94	434,77	55,31	6,91
La Banque Toronto-Dominion	12,50	167,33	210,58	25,85	3,23
Rendement du portefeuille de référence (somme du rendement pondéré de l'actif de référence)					**53,16 %**
Taux de participation					**100,00 %**
Rendement variable avant le rendement maximal de 52,00 %					**53,16 %**
Rendement variable payé					**52,00 %**
Taux de rendement annuel composé					**8,73 %**
Paiement à l'échéance = 10 000 $ × (1 + rendement variable à l'échéance) =					**15 200,00 $**

CAS N^{O} 2

Le rendement du portefeuille de référence est positif et le rendement variable est inférieur au rendement maximal. Par conséquent, le rendement variable payé correspond au rendement du portefeuille de référence multiplié par le taux de participation.

Titre	Pondération du titre (%)	Valeur initiale ($)	Valeur finale ($)	Rendement de l'actif de référence (%)	Rendement pondéré de l'actif de référence (%)
Banque de Nouvelle-Écosse	12,50	129,41	150,22	16,08	2,01
Great-West Lifeco Inc.	12,50	89,87	101,69	13,15	1,64
La Financière Sun Life Inc.	12,50	110,92	128,23	15,61	1,95
La Financière Manuvie	12,50	60,64	61,34	1,15	0,14
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12,50	156,73	131,92	-15,83	-1,98
Banque de Montréal	12,50	237,97	245,78	3,28	0,41
Banque Royale du Canada	12,50	279,94	328,93	17,50	2,19
La Banque Toronto-Dominion	12,50	167,33	176,30	5,36	0,67
Rendement du portefeuille de référence (somme du rendement pondéré de l'actif de référence)					**7,04 %**
Taux de participation					**100,00 %**
Rendement variable avant le rendement maximal de 52,00 %					**7,04 %**
Rendement variable payé					**7,04 %**
Taux de rendement annuel composé					**1,37 %**
Paiement à l'échéance = 10 000 $ × (1 + rendement variable à l'échéance) =					**10 703,83 $**

CAS N^{O} 3

Le rendement du portefeuille de référence est négatif et le rendement variable est nul.

Titre	Pondération du titre (%)	Valeur initiale ($)	Valeur finale ($)	Rendement de l'actif de référence (%)	Rendement pondéré de l'actif de référence (%)
Banque de Nouvelle-Écosse	12,50	129,41	131,34	1,49	0,19
Great-West Lifeco Inc.	12,50	89,87	89,22	-0,72	-0,09
La Financière Sun Life Inc.	12,50	110,92	100,58	-9,32	-1,17
La Financière Manuvie	12,50	60,64	63,60	4,88	0,61
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12,50	156,73	156,09	-0,41	-0,05
Banque de Montréal	12,50	237,97	226,95	-4,63	-0,58
Banque Royale du Canada	12,50	279,94	268,99	-3,91	-0,49
La Banque Toronto-Dominion	12,50	167,33	159,00	-4,98	-0,62
Rendement du portefeuille de référence (somme du rendement pondéré de l'actif de référence)					**-2,20 %**
Taux de participation					**100,00 %**
Rendement variable avant le rendement maximal de 52,00 %					**0,00 %**
Rendement variable payé					**0,00 %**
Taux de rendement annuel composé					**0,00 %**
Paiement à l'échéance = 10 000 $ × (1 + rendement variable à l'échéance) =					**10 000,00 $**

Résumé du placement

Émetteur	Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération »)
Note de crédit de l'émetteur	S&P A+ / Moody's Aa2 / DBRS AA / Fitch AA Aucune agence de notation n'a évalué les billets de l'émetteur.
Souscription minimale	1 000 $ (10 billets)
Monnaie de paiement	Dollar canadien
Date d'émission	20 novembre 2026
Date d'évaluation initiale	20 novembre 2026
Date d'évaluation finale	13 novembre 2031
Date d'échéance	20 novembre 2031
Taux de participation	100 %
Rendement maximal	52,00 %

Rendement sur votre placement

Calcul du paiement total à l'échéance

Sous réserve de certaines circonstances particulières, l'investisseur recevra, pour chaque billet détenu à l'échéance, (i) le montant du capital et (ii) un montant correspondant au rendement variable, s'il y a lieu, basé sur le rendement du cours d'un portefeuille de titres équipondérés (« portefeuille »).

Calcul du rendement variable

- L'agent chargé du calcul calculera, le cas échéant, **le rendement variable** à la date d'évaluation finale, à l'aide de la formule suivante :
 Capital × rendement du portefeuille de référence × taux de participation
 Le rendement variable est soumis à un rendement maximal de 52,00 %.
 Le rendement variable ne reflète pas la fluctuation des taux de change des devises étrangères.
- **Le rendement du portefeuille de référence** désigne le rendement moyen pondéré des actifs de référence qui constituent le portefeuille de référence.
- **Le rendement des actifs de référence** désigne un changement de pourcentage calculé comme suit :
 [Cours de clôture – cours initial] /divisé par cours initial

Modalités de votre placement

Inscription et marché secondaire

Les billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse de valeurs.
Valeurs mobilières Desjardins inc, entend maintenir, dans des conditions de marché normales, un marché secondaire quotidien pour la négociation des billets, mais n'est aucunement tenue de faciliter ou d'organiser ce marché et peut cesser de le faire en tout temps, à son entière discrétion et sans préavis.
Si un marché secondaire devait exister, l'investisseur pourra vendre un billet, en totalité ou en partie, sous réserve des frais de négociation anticipée. L'investisseur qui vend un billet avant la date d'échéance recevra un produit de vente (qui peut être inférieur au capital des billets et inférieur au rendement variable qui serait par ailleurs payable si les billets venaient à échéance à ce moment) correspondant au cours acheteur du billet affiché par l'intermédiaire de Fundserv.

Commission de vente

La Fédération paiera aux placeurs pour compte une commission de vente correspondant à 2,50 $ pour chaque billet vendu (soit 2,50 % du capital).

Frais de négociation anticipée

Des frais de négociation anticipée s'appliqueront aux ordres de vente des billets sur le marché secondaire passés au moyen du réseau de Fundserv dans les 300 jours suivant la date de souscription. Ils seront établis en pourcentage du capital de la manière suivante :

Vente dans les (jours)	1 à 50 (%)	51 à 100 (%)	101 à 150 (%)	151 à 200 (%)	201 à 250 (%)	251 à 300 (%)	Par la suite
Frais de négociation anticipée	3,25	2,75	2,25	1,75	1,25	0,75	Néant

Ce placement est-il pour vous ?

Convenance de ces billets

Un placement dans les billets s'adresse aux investisseurs moyen terme qui recherchent un autre moyen de diversifier leur portefeuille de placement par une exposition à un portefeuille de titres de capitaux propres, mais qui ont besoin de la sécurité que confère la protection du capital. Les billets ne conviennent en général pas aux investisseurs qui s'attendent à devoir les vendre avant l'échéance.

Une personne ne doit prendre une décision d'investir dans les billets qu'après avoir examiné attentivement, avec ses conseillers, l'opportunité d'un investissement dans les billets compte tenu de ses objectifs de placement, de son horizon de placement, de sa tolérance au risque, de sa situation financière, de la composition de son portefeuille de placement à ce moment et de l'information donnée dans le document d'information parmi d'autres facteurs. Aucune recommandation n'est formulée dans les présentes quant à l'opportunité pour une personne d'investir dans les billets.

Considérations d'ordre fiscal

Les incidences fiscales canadiennes d'un investissement dans les billets sont décrites dans le document d'information. En général, le montant intégral du rendement variable devra être inclus dans le revenu d'un porteur de billets dans l'année d'imposition du porteur de billets qui inclut la date d'échéance. Le porteur de billets devrait aussi examiner les incidences fiscales d'une disposition des billets avant la date d'échéance.

Les porteurs de billets devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour obtenir des conseils quant aux incidences fiscales d'un investissement dans les billets, compte tenu de leur situation particulière. L'information prévue au présent sommaire est de nature générale seulement et ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal à un porteur de billets en particulier, ni ne saurait être interprétée comme telle.

Absence d'assurance-dépôts

Les billets ne constituent pas des dépôts garantis ou assurés au sens de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts (Québec)*, la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de quelque autre régime d'assurance-dépôts visant à garantir le paiement de tout ou partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière recevant des dépôts.

Notes juridiques

Le présent document doit être lu conjointement avec le document d'information daté du 22 octobre 2026 relatif aux billets. Le document d'information et certains renseignements additionnels concernant les billets peuvent être obtenus sur le site Web des Billets structurés Desjardins à l'adresse www.billetsstructuresdesjardins.com. Le présent document ne peut être distribué et les billets ne peuvent être offerts ou vendus que dans les territoires et aux personnes où et auxquelles ils peuvent être légalement offerts en vente et les politiques de la Fédération et/ou des courtiers distributeurs ne l'interdisent pas, et alors seulement par des personnes dûment autorisées. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et sont offerts ou vendus aux États-Unis sous le régime d'une dispense d'inscription.

Les billets ne sont pas des billets ou des titres d'emprunt classiques. Pour connaître les différents risques associés à un investissement dans les billets, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du document d'information.

Le présent document doit être lu conjointement avec le document d'information. Sauf indication contraire, les termes et expressions clés s'entendent au sens qui leur est attribué dans le document d'information. En cas d'incompatibilité ou de conflit entre le présent document et le document d'information, le document d'information a préséance. Le présent document a été préparé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente, ni une confirmation officielle des conditions. Aucune déclaration n'est formulée selon laquelle l'information contenue dans le présent document est exacte à tous égards importants ou complète.

Des modifications apportées aux hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les rendements qui y sont décrits. L'information historique sur le rendement n'est pas un gage de rendement futur. La valeur des billets peut fluctuer et/ou être défavorablement touchée par un certain nombre de facteurs, notamment le rendement des actions, et il est possible que les investisseurs ne reçoivent aucun rendement. L'information dans le présent document peut être modifiée sans avis.

Structured Retail Products (SRP) est une société britannique spécialisée dans la recherche et les données sur l'industrie des produits structurés à travers le monde. Depuis plus de 20 ans, SRP suit l'évolution des produits structurés dans plus de 50 pays et maintient l'une des bases de données les plus complètes du secteur. SRP Americas 2026 Awards récompensent l'excellence des manufacturiers, distributeurs et fournisseurs de services sur le marché des produits structurés. Pour les prix de manufacturier, SRP a évalué les institutions financières ayant enregistré plus de 10 produits émis et plus de 10 produits arrivés à échéance dans sa base de données entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026. Les résultats sont calculés à partir d'une pondération de 75 % accordée aux ventes annuelles recensées dans la base de données de SRP et de 25 % accordée aux résultats d'un sondage de l'industrie mesurant la satisfaction et la perception du marché. Les gagnants sont les institutions ayant obtenu les notes les plus élevées dans leur catégorie respective. Desjardins a remporté les prix Meilleur manufacturier, produits à capital protégé et Meilleur manufacturier canadien, produits à capital protégé. Tous droits réservés.

Structured Products Intelligence (SPI), une division du groupe WSD, est une société basée à Londres (Angleterre) et qui fournit des informations sur le marché, des données de référence et des informations sur le cycle de vie pour l'industrie de produits structurés. La conférence SPI Structured Products accorde des prix aux institutions financières canadiennes offrant des produits structurés.

Le prix Meilleur émetteur de produits à capital protégé reconnaît l'émetteur canadien de produits structurés à capital protégé qui s'est le plus distingué au cours de la dernière année. L'évaluation repose sur une méthodologie fondée sur des données comprenant les ventes réalisées (pondération de 33 %), la diversité des produits offerts (pondération de 33 %) et la performance des produits arrivés à échéance (pondération de 34 %) au cours de la période du 1er juin 2025 au 31 mai 2026. Desjardins a remporté le prix Meilleur émetteur de produits à capital protégé.

Desjardins[MD], les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.

Prix et distinctions

Meilleur manufacturier, Produits à capital protégé des Amériques
Pour la 4e année consécutive

Meilleur manufacturier canadien, Produits à capital protégé

Meilleur émetteur de produits à capital protégé (Canada)
Pour la 3e année consécutive